



## L'Informatique de Gestion

### CONTRAT MAINTENANCE LOGICIELS APISOFT 2005

**Objet :**

Dans le cadre de ses services, CCI INFO met à la disposition des utilisateurs finaux des logiciels API, une assistance technique payante. Le présent contrat a pour objet de définir les conditions d'utilisation des services d'assistance proposés par CCI INFO.

**Définition des termes :**

Utilisateur : Titulaire légale d'une licence d'utilisation des logiciels API.

Assistance téléphonique : Dépannage par téléphone de problèmes rencontrés par l'utilisateur quant à la manipulation ou au fonctionnement des logiciels API, à l'exclusion de problèmes de nature comptable ou informatique en général et réseau en particulier.

**Logiciels éligibles :**

Tous les logiciels de la gamme API sous Windows et seulement ceux-ci peuvent faire l'objet d'un contrat d'assistance.

**Tarifs :**

Les tarifs sont exprimés en Euros H.T.

**Conditions d'utilisation :**

Seuls seront habilités à souscrire un contrat d'assistance, les utilisateurs ayant fait l'objet d'une formation initiale sur la manipulation de l'environnement windows et le fonctionnement des logiciels API, par CCI INFO. Une preuve de cette formation devra être apportée avant validation du contrat d'assistance. Tout paramétrage d'édition, de formules, de rubriques de paye et de requêtes SQL ou réparations de fichiers ne sont pas inclus dans le présent contrat et feront l'objet d'une facturation à part, acceptée par l'utilisateur, après devis réalisé par nos services techniques.

**Fonctionnement :**

Le titulaire du contrat d'assistance peut librement accéder à notre service technique durant les horaires d'ouverture mais devra prendre rendez-vous avec un de nos techniciens pour toute autre intervention. En aucun cas un technicien CCI INFO n'interviendra (physiquement) sur site.

**Responsabilité :**

En aucun cas CCI INFO ne pourra être tenu pour responsable d'une défaillance matérielle et/ou de la perte de tout ou partie des données et des dommages qui pourraient en résulter. Toutes les conditions de sécurité devront être prise par le titulaire du contrat dans le but de préserver et sauvegarder ses données. A cet effet, il est vivement recommandé de procéder à une sauvegarde systématique des données avant toute intervention.

**Horaires :**

Les services techniques sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 18h00 (sauf jours fériés).

**Durée :**

Le contrat d'assistance a une durée d'un an et est souscrit au minimum pour cette durée. Sa validité est effective dès réception du règlement.

**Renouvellement :**

Un avis d'échéance sera adressé 1 mois avant la date anniversaire du contrat. En l'absence de règlement à la date anniversaire du contrat, celui-ci sera suspendu et aucune prestation d'assistance ne pourra être délivrée tant que le règlement de l'échéance annuelle n'aura pas été effectué.

**Condition de règlement :**

Lors de la mise en place du contrat d'assistance, le règlement se fait à la souscription. Au renouvellement, le règlement se fait à la date d'échéance.

**Identification client :**

A la souscription du contrat, un numéro d'identification client sera délivré. Ce numéro permet d'identifier le souscripteur du contrat d'assistance et les logiciels qui en font l'objet. Ce numéro est personnel et ne peut en aucun cas être communiqué à un autre utilisateur. Il sera demandé à l'utilisateur à chaque appel avant l'accès au service technique.

**Résiliation :**

En cas d'utilisation abusive des services d'assistance CCI INFO et s'il apparaît à postèriori, que l'utilisateur n'a pas été formé. CCI INFO pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée adressée à l'utilisateur 30 jours avant sa résiliation. Au cas où il apparaîtrait que l'utilisateur a produit de faux éléments quant à sa formation ou communiquerait son numéro client personnel à une autre société, le contrat serait immédiatement résilié sans que l'utilisateur ne puisse prétendre à une quelconque indemnité et le montant de l'échéance annuelle resterait acquis à CCI INFO.

De plus, CCI INFO se réserve le droit de poursuivre par toutes voies de droit l'utilisateur frauduleux en réparation du préjudice subi.



## L'Informatique de Gestion


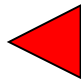
En cas de cessation d'activité de l'utilisateur ou de tout événement de nature à interrompre son utilisation de la prestation d'assistance, le montant de l'échéance annuelle restera acquis à CCI INFO.

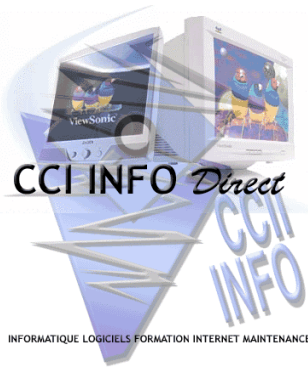
Litige :

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de NICE.

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT [N° national d'émetteur 475855]

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet tous les paiements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

<b>Débiteur</b>			
<b>Société :</b>			
<b>Nom :</b>		<b>Prénom :</b>	
<b>Adresse :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	
<b>Coordonnées Bancaires</b>			
<b>Code Banque</b>	<b>Code Guichet</b>	<b>Num de Compte</b>	<b>Clé RIB</b>
Fait à : _____ le : _____			
Signature de l'abonné obligatoire			
<b>Nom et adresse du créancier</b>			
CCI INFO 58 avenue Saint Augustin 06200 NICE			
<b>Etablissement teneur du compte à débiter</b>			
<b>Banque :</b>			
<b>Adresse :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	



L'Informatique de Gestion

Date :

**Oui**, je souhaite souscrire un contrat de maintenance téléphonique CCI INFO d'une durée minimum de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et ne pourra être dénoncé par le client que par lettre recommandée avec AR 3 mois avant la date de fin du contrat.

Mon Numero de contrat  (Il me sera adressé par retour de courrier avec le double du contrat).

<b>Adresse Facturation</b>	
<b>Société :</b>	<input type="text"/>
<b>Nom du responsable</b>	<input type="text"/>
<b>Adresse</b>	<input type="text"/>
<b>Code Postal :</b>	<input type="text"/>
<b>Ville :</b>	<input type="text"/>
<b>Téléphone :</b>	<b>Télécopie :</b> <input type="text"/>
<b>E-mail :</b>	<input type="text"/>

**TARIFS EUROS HT MENSUEL APISOFT**  
( Les mises à jour seront effectuées à date anniversaire du présent contrat )

Gamme Huit	Mono	Monoposte Contrat avec MAJ annuelle	Monoposte Contrat avec MAJ annuelle + installation	2/5 Postes	2/5 Postes Contrat avec MAJ annuelle	2/5 Postes Contrat avec MAJ annuelle + installation	6/10 Postes	6/10 Postes Contrat avec MAJ annuelle + installation	Prix par poste supp	Je souscrit a Entrer la somme
Gestion comm	14	19	27	28	36	48			«	
Comptabilité	14	18	25	28	33	45			«	
Financier	8			16					«	
Caisse	14			28					«	
Paye	14	18	25	28	33	45			«	
Prospect	14			28					«	
<b>Gamme EXPERT</b>										
Gestion comm	23	35	55	35	56	82	46	109	«	
Comptabilité	23	34	53	35	52	78	46	105	«	
Financier	14			23			35		«	
Caisse	23			35			46		«	
Paye	23	39	59	35	60	86	46	109	«	
Prospect	23			35			46		«	
<b>Gamme XCS</b>										
Gestion comm	42	Nous consulter	«	58	«	«	75	«	12.50	
Compta	42	«	«	58	«	«	75	«	12.50	
Ressources Hum	42	«	«	58	«	«	75	«	12.50	
Contrats-SAV	42	«	«	58	«	«	75	«	12.50	
<b>TOTAL</b>										
									Total Mensuel HT	

Bon pour accord, cachet et signature du client (joindre un RIB)